Warning: Invalid argument supplied for foreach() in **/home/papsecur/public_html/plugins/system/rokcandy_system.php** on line **144**

Moins de 48 heures après l'éclatement d'un mouvement de protestations au Cap-Haïtien où toutes les activités restent encore au ralenti ce mercredi, le président René Préval, qui n'entend pas rester les bras croisés devant la colère grandissante des manifestants, a lancé mardi un appel au calme et à la solidarité.

Dans un message préenregistré, M. Préval en a profité pour dénoncer l'attitude de ceux qui profitent de l'épidémie de choléra qui sévit en Haïti pour « troubler la paix publique ». « Cela ne fera qu'empirer la situation », a-t-il fait remarquer.

Le chef de l'Etat a qualifié de désordre la démarche de ces gens qui dénoncent le comportement des autorités haïtiennes dans la gestion de cette épidémie et exigent le départ de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) dont les soldats népalais sont accusés d'avoir amené cette maladie hautement contagieuse dans leur pays.

« Créer le désordre et l'instabilité n'a jamais apporté de solution dans un pays qui traverse des moments difficiles », a rappelé le natif de Marmelade. Et il menace : « Le gouvernement a décidé d'adopter toutes les mesures légales contre les fauteurs de troubles ».

Déjà, la Police nationale d'Haïti (PNH) dit avoir procédé à l'arrestation de 17 personnes qui seraient impliquées dans l'incendie des deux sous-commissariats de la ville du Cap où une délégation gouvernementale s'est rendue mardi pour tenter de calmer les esprits.

Cette délégation a été conduite par le ministre de l'intérieur et des collectivités territoriales, Paul Antoine Bien-aimé. Il était accompagné entre autres des ministres Joseph Jasmin (chargé des relations avec le parlement), Joanas Gué (agriculture), Jacques Gabriel (Travaux publics), Alex Larsen (Santé) et du directeur général de la PNH Mario Andrésol.

Au moins deux morts ont été enregistrés. « Un de ces manifestants a perdu la vie lorsqu'il a été atteint d'une balle provenant d'un casque bleu qui a riposté en légitime défense », a précisé la MINUSTAH dans un communiqué. Une trentaine d'autres ont été blessées lors de ces manifestations qui ont secoué lundi non seulement la 2e ville du pays mais aussi la commune de Hinche (Centre) où six soldats népalais sont sortis blessés.

La MINUSTAH, qui continue de clamer son innocence dans l'apparition de cette épidémie de choléra en Haïti, croit que ces manifestations rentrent dans le cadre d'une tentative de déstabilisation à l'approche des élections du 28 novembre. La mission est présente en Haïti depuis 2004. Son effectif actuel est de 12.000 hommes.

« Les tirs d'armes à feu, les jets de bouteille, les barricades de pneus enflammés ne permettront pas d'éliminer le germe du choléra. Au contraire, cela empêchera les malades de recevoir des soins et de livrer les médicaments là ou cela est nécessaire », a estimé le président Préval dont le mandat constitutionnel arrive à terme le 7 février 2011.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) a annoncé que les Nations unies, à la suite des violences dans le nord du pays, ont annulé des vols qui devaient permettre d'acheminer 3 tonnes de savon et des fournitures médicales ainsi que du personnel à Cap-Haïtien.

Selon l'OCHA, l'organisation humanitaire Oxfam a de son côté suspendu des programmes de chloration de l'eau, et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) la formation de personnel médical.